



qui combinait à la fois l'effort sur le vélo et l'extrême concentration du tir à la carabine. Cette journée, qui fut une grande réussite, nous incite à vous donner dès à présent rendez-vous l'année prochaine le deuxième dimanche de mai, pour une nouvelle édition de «La Cailleuse».



### Les arts sont créatifs

La salle de fêtes a accueilli une exposition de peinture, patchwork, point de croix et objets divers durant le week-end des 18 et 19 avril derniers. Les visiteurs ont été séduits par les peintures de madame Laithier, orientées sur la représentation créative moderne faisant alterner couleurs froides et couleurs chaudes, et celles de madame Boubet, artiste hyper coloriste aux harmonies subtiles.

Le patchwork, présenté par mesdames Di-bourg, Kalmbach et Schlecht venues d'Alsace et madame Feuvrier de Vuillecin, fut très apprécié pour la finesse du travail et la qualité des détails brodés.

Le point de croix de madame Facchi, a suscité l'admiration pour la patience et

la précision requises pour la réalisation d'ouvrages, notamment des abécédaires, aux points comptés.

Le club de bricolage «Les Arts sont créatifs» a, quant à lui, exposé ses diverses créations : vannerie, bijoux fantaisie, peinture home déco, masques vénitiens, ... et profite de l'occasion pour rappeler qu'il est ouvert à de nouvelles inscriptions dès le mois d'octobre prochain, les mardis à 20 h30, salle du 3<sup>e</sup> âge. Un grand merci à tous ceux qui se sont déplacés et ont fait la réussite de l'exposition.

### Les cow-boys, c'est toujours cavalier

Lundi 1<sup>er</sup> juin fut une journée festive réussie pour «Le Cheval d'Arçon». De nombreux visiteurs sont venus assister aux épreuves amicales de saut d'obstacles qui réunissaient tous les niveaux: du cavalier débutant au plus confirmé. Ils ont eu aussi le plaisir d'admirer le carrousel réalisé par les cavalières qualifiées pour les Championnats de France qui se dérouleront en juillet prochain à Lamotte-Beuvron; carrousel haut en couleurs, sur le thème des cow-boys et des Indiens. Enfin, une séance de voltige avec Antoine Cannelle et son cheval comtois était aussi au programme de cette belle journée ensoleillée.

Dominique Raguin



Les participantes étaient : Marjolaine Goursole, Sarah Locatelli, Manon Jeannin, Coline Bonnet, Estelle Girardet, Océane Chabod, Floriane Cuinet, Océane Delacroix, Soline Cabrera, Julie Raguin, Mylène Jeannin.

## État civil

### Naissances

**ROY Albin Marie Frédéric**, 2<sup>e</sup> enfant, fils de Mickaël ROY et Fanny HENRIET né le 5 avril 2009 à Pontarlier

**MOUGIN Thomas**, 3<sup>e</sup> enfant, fils de Stéphane et Marielle MOUGIN né le 7 avril 2009 à Pontarlier

**DELACROIX Titouan**, 1<sup>er</sup> enfant, fils de Sébastien DELACROIX et Anne-Lyse DREZET né le 29 avril 2009 à Pontarlier

### Décès

**ROUSSELIN Jeanne veuve Bernard GIRARDET**, décédée le 5 janvier 2009 à Besançon

### Vos papiers s'il vous plaît !

L'Association des parents d'élèves fait savoir qu'elle a récolté 15 tonnes de papier depuis le mois d'octobre 2008, ce qui a rapporté 1300 €.

Cette recette associée à celle du marché de Noël a permis de financer en grande partie les voyages de fin d'année des différentes classes de l'école d'Arçon.

Merci à l'ensemble des habitants d'Arçon qui soutiennent les actions de l'association. Ne relâchons pas notre effort, outre la prochaine collecte de papier recyclé a eu lieu le samedi 27 juin, il y aura d'autres rendez-vous!

Armelle Suarnet, secrétaire de l'association

### Dates à retenir

• **Dimanche 5 juillet** Arçon VTT organise une randonnée familiale dans la vallée de la Loue : VTT, (ouverte aux plus de 10 ans et port du casque obligatoire), et pédestre, pour un parcours de 4 heures. L'ensemble des compétiteurs se retrouvera pour le repas de midi, sous abri, dans la vallée. Coût de la journée: 10€ (comprenant ravitaillement et repas). Rassemblement et départ place de la mairie à 8 h 30. Inscr. et réserv. au secrétariat de la mairie: 03 81 46 27 21.

• **14 juillet** Le Tennis-Club d'Arçon organise à partir de 13 h 30 son tournoi annuel «tennis-pétanque», suivi de son traditionnel barbecue à partir de 19 h.

• **15 août** Fête du village, et méchoui du foot au stade, clôturée par un bal.

• **Lundi 24 août** Emission télévisée «La carte aux trésors» enregistrée sur le stade de biathlon à Arçon le 15 juin. Diffusion sur France 3 le lundi 24 août, il s'agira de l'avant-dernière de la saison.

• **22 et 29 août** Bals avec la fanfare «La Perce-Oreille».

• **30 août** Fête de la musique au chalet de la musique.

• **30 août** Brocante vide grenier village bas rue du canal, au profit de la SPA de Pontarlier et d'une association humanitaire au Népal. Buvette et restauration sur place. Rens. et réservations auprès de Frédérique Querry au 03 81 46 72 33 ou 06 32 47 12 84

• **11 septembre** Inauguration du stade de Biathlon Florence Bayerel

• **13 septembre** Championnat de France «Summer Tour» stade de Biathlon Florence Bayerel.

Mairie d'Arçon  
2 rue des Tilleuls  
25300 ARÇON  
Tél./fax 03 81 46 27 21



# LE CAILLEU

n° 6 • JUIL./AOÛT/SEPT. 2009

## Le mot du maire

Chers concitoyens,

A diverses reprises, plusieurs d'entre vous ont manifesté leur inquiétude devant les vitesses excessives pratiquées par certains automobilistes. Je vous rappelle que la vitesse maximale autorisée en agglomération est de 50 km/h et que les priorités à droite sont toujours de rigueur sur l'ensemble de notre commune. Je vous invite à respecter cette limitation afin de nous préserver d'un malheur qui peut arriver très vite, notamment auprès des personnes vulnérables que sont nos enfants, qu'ils soient à pied ou à bicyclette. Inversement chers parents, la voie publique n'est pas forcément la meilleure aire de jeux pour vos chérubins. Pour notre part, nous nous efforcerons d'améliorer la sécurité où ça peut l'être. Avec un peu de bon sens et de bonne volonté nous devrions retrouver notre sérénité.

A défaut d'être écouté et surtout entendu, je me verrai dans l'obligation de faire effectuer des contrôles de vitesse. Croyez bien que je voudrais éviter d'en arriver à cette extrémité.

Bernard Laithier

## La mairie recrute

### agent d'entretien H/F

Grade d'adjoint technique 2<sup>e</sup> classe, catégorie C, à temps non complet 23,20/35°.

Ce poste implique l'entretien des locaux des écoles et des matériaux destinés aux enfants, des locaux du bâtiment de la salle des fêtes, de l'accompagnement des enfants prenant le ramassage scolaire.

Requis : qualités relationnelles, rigueur, disponibilité, discrétion, sens de l'organisation.

Rémunération statutaire + adhésion au Comité National d'Action Sociale. Poste à pourvoir au plus tard le 24 septembre 2009.

Dépôt de candidatures jusqu'au 1<sup>er</sup> août au secrétariat de la mairie, pour le poste occupé jusqu'à présent par madame Claire Tyrode qui fait valoir ses droits à la retraite.

## Oh! Un bien précieux

### Décompte et des gouttes



Pour l'année 2009, vos élus n'ont pas souhaité augmenter de manière drastique le coût de l'eau et de son assainissement.

Le coût de l'eau passe respectivement de 0,70 à 0,72 €/m<sup>3</sup> et le coût de l'assainissement passe de 0,99 à 1€/m<sup>3</sup> (prix auquel il convient d'ajouter

0,19 € de «redevance pollution» et 0,13 € pour la modernisation des réseaux, ceci pour les taxes fixes qui nous sont imposées).

Le prix du m<sup>3</sup> d'eau au robinet est donc de : 2,04 € HT, soit 2,15 € TTC.

(Gilley : 2,18 / Les Hôpitaux-Neuf 3,85 / Morteau : 4,63 / Pontarlier : 2,62 / Villers-le-Lac : 5,30).

Ces différences importantes sont essentiellement dues au mode de gestion de l'eau; réalisée soit par des régies communales, soit par des réseaux privés généralement plus coûteux.

Le prix de l'eau ne coule donc pas de source, la moyenne en Franche-Comté est de 2,89 €/m<sup>3</sup> ce qui est assez bas en rapport au prix moyen en France (3,01€/m<sup>3</sup>). La part de dépense en eau représente 0,8 % du budget moyen des ménages.

Pensons-y ! Notre eau est précieuse.

Fabrice Pérignon

### Cérémonie du 8 mai



En cette année 2009, la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, rassemblait à Arçon les anciens combattants et les élus d'une partie du Canton de Montbenoît.

A cette cérémonie étaient associés les enfants de l'école qui lisaient une déclaration du maréchal De Lattre de Tassigny et interprétaient a capella le «Chant des partisans». Merci à eux

et à leur instituteur Jean-François Chambelland pour leur brillante participation qui a été fort appréciée, ainsi qu'à notre musique la «Perce-Oreille», qui nous a accompagnés tout au long de la cérémonie. Au terme de cette commémoration, par une belle matinée de printemps, la nombreuse assistance se retrouvait autour du verre de l'amitié.

## Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

## Infos utiles

### Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermeture le mercredi après-midi
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

### Déchetterie

#### Maisons-du-Bois/Lièvreumont

(Horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

- Lundi: 16h à 19h
- Mercredi: 16h à 19h
- Samedi: 9h à 12h

## Permanences à la mairie

L'équipe municipale a décidé de suspendre les permanences compte tenu du peu de fréquentation.

Les membres du conseil municipal se tiennent à votre disposition, sur simple demande adressée au secrétariat de Mairie.

### La chasse aux bruits qui courent

Pour le bien-être de chacun, l'utilisation d'engins à moteur, tant pour le bricolage que le jardinage, est tolérée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, le dimanche de 10h à 12h.

## Dernière minute

### ■ Le propre de l'homme... c'est la nature. Prenons des gants avec elle !

La rentrée scolaire sera l'occasion d'associer les enfants de l'école à la 12<sup>e</sup> édition de l'opération «Nettoyons la nature».

Le vendredi 25 septembre, nous vous attendons nombreux devant la mairie à 13h30 afin de nettoyer les espaces urbains, les abords des monuments et bâtiments publics, ainsi que la forêt.

L'enseigne E. Leclerc sponsorise cette opération nationale et nous fournira gants et sacs poubelles.

Nous comptons sur votre participation afin que cette opération soit une belle réussite. A vos agendas et surtout à bientôt.

Fabrice Pérignon

## Arçon d'aujourd'hui

### ■ Votre prochain, c'est maintenant !

*Doit-on aider son prochain? Toute notre culture nous guide dans cette voie. L'école, lieu de première «sociabilité», la «fraternité», devise de notre république, la religion et sa doctrine « aimez-vous les uns les autres », tout nous pousse à aller vers notre prochain et à l'aider.*

*Malheureusement, certains oublient, en se refermant sur eux-mêmes, qu'ils ont, au fil de leur vie, des devoirs envers les autres et souvent, en faisant valoir leurs droits plus que de raison, ce sont eux qui exigent le plus d'autrui.*

*La question qu'il faut se poser n'est plus: doit-on aider son prochain, mais comment doit-on le faire? Certains prient... D'autres s'investissent en politique, mais on le sait bien cet engagement se fait plus par opportunisme*

*que par conviction. D'autres enfin agissent dans les Organismes Non Gouvernementaux, dans les associations pour lutter contre la faim, la misère, pour alphabétiser, pour secourir, pour soigner, pour aider: Et c'est de cet investissement dont je veux vous parler.*

*Quand on fait le 18 c'est rarement ou jamais pour plaisanter. Quand on fait le 18 c'est que l'on a besoin d'aide et quoi de plus noble que d'aider ceux qui le demandent? Quoi de plus valorisant que de venir en aide, de secourir ceux qui sont dans la détresse? Être pompier c'est intervenir pour autrui et c'est totalement désintéressé, il n'y a pas d'argent à prendre; on en est même de sa poche en timbre, en téléphone, en essence, et... en temps.*

*Pour être pompier il faut d'abord avoir cet investissement personnel généreux mais il faut aussi se former et c'est long. Deux cent quarante heures sont nécessaires à la formation globale du sapeur-pompier volontaire, temps pris sur le repos, les vacances, les week-ends.*

**Arçon a besoin de pompiers.** Autrefois ils étaient nombreux à croire, comme je le pense, que la solidarité et la générosité sont inversement proportionnelles au développement de la population. Faites le pas, motivez-vous et venez rejoindre ce corps de sapeurs-pompiers, cela, pour vous donner la possibilité de trouver au moins une façon de venir en aide à votre prochain.

Jean-François Chambelland,  
Chef de corps

## La vie de nos associations

### ■ Pentes, côtes... un week-end pour randonner

La section marche du Club de l'Amitié d'Arçon, respectant une tradition datant de 4 ans, accueillait cette année ses homologues alsaciens du club vosgien de Molsheim-Mutzig pour un week-end de randonnée dans notre Haut-Doubs qui rassemblait plus de 50 marcheurs, sous la houlette de notre guide Jean Vauthier, de Charquemont.

Ainsi, le samedi 30 mai était consacré à un circuit de 12 km longeant les gorges du Doubs. Le dimanche 31 mai, la marche de 12 km nous conduisait du Belvédère de la Cendrée près de Charquemont aux «Echelles de la mort». Enfin, la matinée du lundi 1<sup>er</sup> juin était consacrée à la visite du musée de la montre à Villers-le-Lac. A midi, l'ensemble des participants savourait un succulent repas fait de produits régionaux pris à «la ferme auberge



de Chez nous» sise à Indevillers près de Damprichard.

Au terme du repas, c'était les adieux, nous nous donnions rendez-vous à l'année prochaine, cette fois dans les Vosges pour une 5<sup>e</sup> rencontre.

Merci à nos deux organisatrices, Lucette Delmi et Madeleine Laithier, à notre guide Jean Vauthier dit «Jeannot» et à notre animateur public Guy Delmi dont les facettes attendues, demandées, toujours aussi savoureuses et inépuisables, ont régalé tout le monde.

Bernard Laithier

### ■ Rayons de soleil sur trois axes

Pour sa première manifestation, «La Cailleuse» (VTT-Bikeathlon) a été gâtée par le temps qui présentait un soleil radieux.

Ce sont près de 200 vététistes qui se sont répartis sur les trois parcours proposés (12, 25 et 45 km), alors que la randonnée pédestre rassemblait une cinquantaine de marcheurs de tout âge.

Les beaux paysages printaniers d'Arçon et du Saugeais n'ont plus de secret pour les amoureux de la nature qui apprécient ce genre de manifestation. Après l'effort, le réconfort; tous ceux qui le voulaient ont pu se restaurer sur place tout en suivant le premier «Bikeathlon»

suite en page 4

## Arçon d'hier Les chartes en pays saugeais

En longeant la Suisse, entre Pontarlier et Morteau, nous parcourons ce que l'on appelle le «Sauget». Les conditions naturelles qui semblent hostiles à toute tentative d'humanisation: montagnes, sols pauvres, manque d'eau et climat rigoureux, sans omettre la forêt, tout contribue à laisser croire à une région déserte. Pourtant l'homme s'y implantera progressivement et l'organisation du territoire et des sujets qui l'occupent fera l'objet de nombreuses «Chartes».

Dans les quelques études faites sur cette région, chacun reconnaît que l'expression «val du Sauguet» apparaît tardivement. Les premières mentions du val du Sauguet apparaissent au XII<sup>e</sup> siècle à travers trois chartes:

• En 1199, le pape Innocent II prend sous sa protection l'abbaye de Montbenoît et lui garantit «specialitar deciras du Sauguet et de Lièvreumont cum plane jure parochiatu carumien villarum». Ce fut la première rédaction établie après dotation du Sauguet faite par Landry de Joux en 1127 à l'abbaye de Montbenoît, dans laquelle apparaissent les noms Sauguet et Lièvreumont.

• En 1228, dans une charte, Henri I, sire de Joux que Ferry Carcolelet qualifia de fondateur de Montbenoît, confirme à l'abbaye les donations faites par ses prédécesseurs et par lui-même. Ce document est d'autant plus précieux, qu'il essaie de délimiter le territoire.

• 1251 marque une des étapes les plus importantes pour le Sauguet puisqu'à cette date eut lieu la codification des coutumes, c'est-à-dire du statut juridique des habitants du val du sauguet vis-à-vis de l'abbaye. Cette charte fut rédigée en présence de Guillaume, archevêque de Besançon et d'Amaury de Joux.

La multiplication des chartes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (environ 105), semble liée à une évolution des mentalités. L'acte écrit n'apparaît que comme confirmation des accords oraux contractés aux périodes antérieures. En dehors des déclarations de fiefs et de transactions monétaires, ces manuscrits servent à définir le statut juridique, économique des habitants du sauguet et à nous renseigner sur l'économie de la région. Hormis les limites du Sauguet, elle peuvent être classées de la façon suivante: les droits banaux, les impôts, le statut des habitants, la justice, la dîme, les corvées, certains textes ayant trait à l'agriculture, puis les procès entre les sires de Joux et l'abbé de Montbenoît.

#### Statut des habitants.

4 mai 1330 Reconnaissance des habitants de Gilley étant censables et justiciables de Montbenoît (ADD 95)

10 mai 1336 Reconnaissance faite par les habitants de Gilley comme mainmortables, justiciables et corvéables (ADD 95)

1337 Traité d'abergement concédé aux habitants des Allemands par Jean, abbé de Montbenoît (coutumier p. 498)

31 mai 1395 Augmentation de noix pour un sujet mainmortable d'Arçon, (ADD 65)

1406 Sentence rendue contre les habitants du val qui déclarent fausses les prétendues lettres de franchise et les condamne à 1000 livres d'amende (ADD 36)

4 février 1467 Traité par lequel les habitants du Sauguet reconnaissent être mainmortables, corvéables et justiciables de l'abbaye (coutumier p. 492)

**Les droits banaux.** Ils concernent surtout les fours et la rivière du Doubs.

2 mai 1347 Donation des fours du Val au profit des seigneurs de Joux (ADD 41)

1407 Le bailli d'aval maintient l'abbaye en possession de la rivière du Doubs (ADD 37)

1408 Donation en aumône des fours de Doubs et de l'écluse à l'abbaye (ADD 92)

1417 Sentence pour le petit four de la maison de Montbenoît (ADD 109)

1425 Déclaration des limites de la pêche en rivière du Doubs par l'abbaye de Montbenoît (ADD 64)

1428: Permission aux habitants d'Arçon de faire des fours moyennant quatre quartiers de froment payables annuellement au 1<sup>er</sup> janvier (ADD 67)

**Les impôts.** Les actes traitant des impôts sont très peu nombreux.

Novembre 1359 Reconnaissance du quart des dîmes en froment, avoine et vis (ADD 43)

28 juillet 1449 Permission à Michaud d'Usier de semer en la terre de Montbenoît une émine par journal de dîme (ADD 43)

**La justice.** Il n'y a pas de textes précis dans les actes qui nous renseignent sur la justice. Les quelques données que nous avons, sont confondues avec les autres droits seigneuriaux.

1330 Traité par lequel l'abbaye de Montbenoît ne paye plus de droit d'avoinerie et de justice à Joux pour Arçon (ADD 63)

1332 Acquisition de corvées, de droits de justice et autres à Arçon par l'abbaye (ADD 89)

**Les corvées.** Dans les diverses corvées énoncées, les plus importantes sont celles qui portent sur le charroi des vins.

1332 Acquisitions de corvées, droits de justice et autres à Arçon par l'abbaye de Montbenoît (ADD 59)

24 janvier 1383 Transaction pour le charroi des vins et pour les corvées dues par les habitants du val (ADD 40)

1385 Déclaration des corvées dues par les sujets mainmortables du val du Sauguet à l'abbaye (ADD 40)

26 août 1437 Droits de corvées et autres (ADD 40)

20 mars 1456 Traité entre l'abbaye et les habitants du Sauguet au sujet des corvées du charroi de vin et des aumônes mortuaires (ADD 21)

18 juin 1470 Traité entre l'abbaye et les habitants du Sauguet au sujet des réparations et de l'entretien de l'église de l'abbaye (ADD 20)

19 octobre 1485 Les habitants du Sauguet sont exempts du droit de garde et de guet du château de Joux (ADD 38)

**Textes ayant rapport à l'agriculture.** Ils datent essentiellement du XV<sup>e</sup> siècle.

1342 Droit de faire grange sur les terres du sire et comte de Neuchâtel (ADD 133)

26 septembre 1383 Réparation de la vaine-pâturage entre la Fresse et les Allemands (ADD 133)

13 décembre 1452 Les habitants de Gilley revendiquent le droit de vaine-pâturage pour leur bétail dans les bois (ADD 62)

13 octobre 1471 Transaction entre les habitants de Lièvreumont et ceux de Montflovain pour certains droits de sentier et de chemin de chariot (ADD 107)

2 mars 1484 Donation à Montbenoît de plusieurs héritages à Montflovain et ailleurs (ADD 107)

De 1300 à 1490, c'est-à-dire en près de deux siècles, pas moins de 105 chartes ont été établies.

Dans notre prochain numéro, nous évoquerons les chartes liées à la délimitation du Sauguet et aux querelles ayant opposé les sires de Joux à l'abbé de Montbenoît.

Bernard Laithier

## Arçon d'aujourd'hui

### ■ Travaux prévus et à réaliser

**Tour de piste:** La vitrification, cinq couches, du parquet de la salle des fêtes sera réalisée la première quinzaine de juillet (coût: 4968€). Durant cette période la salle sera indisponible.

**Une petite pause...:** Cinq bancs en bois (coût: 1345€), réalisés par un artisan de notre commune, ont été installés en divers points de notre village. Nous espérons que chacun pourra apprécier.

**Economie:** Le remplacement des fenêtres de l'école ainsi que l'isolation du grenier seront réalisés début juillet (coût: 7334€).

**Imprévu:** La chaudière du logement de la cure sera remplacée par une chaudière neuve au fuel (coût: 6524€).

Les autres travaux, déjà annoncés dans nos colonnes, sont pour l'instant en attente d'accord de subventions.

Fabrice Pérignon